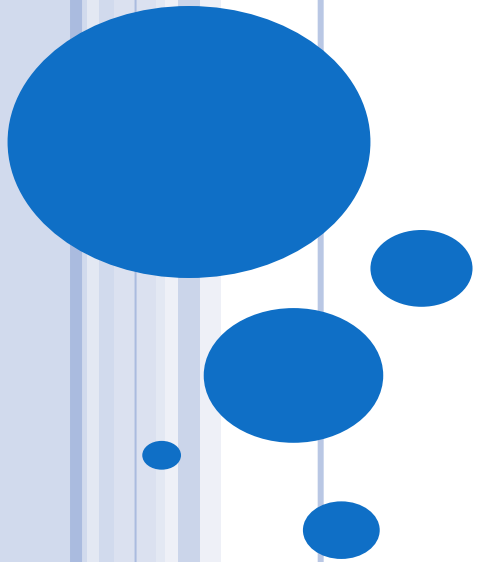


MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Vue d'ensemble d'une recherche



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- La recherche scientifique est avant tout un processus systématique et rigoureux
- Une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre
- et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigation. (N'DA P, 2006)



FONDEMENTS DE LA RECHERCHE

- Les fondements sont les a priori implicites ou explicites qui guident de façon plus ou moins courantes les activités du chercheur, tant dans la recherche que l'action proprement dite
 - Les fondements économiques
 - Les fondements politiques
 - Les fondements socioculturels
 - Les fondements idéologiques
 - Les fondements épistémologiques
 - Les fondements théoriques
- Dans ce cours on s'intéressera aux fondements théoriques qui guident la recherche dans les divers secteurs de la vie sociale



LES FONDEMENTS THÉORIQUES

- Il s'agit pour le chercheur de procéder à une explication générale des phénomènes et un cadre d'analyse des pratiques sociales.
- les théories sont de ce point de vue des systèmes cohérents qui orientant la recherche par voie de déduction dans l'étude des données.
- Il s'agit alors de grandes constructions logiques, de schémas conceptuels et de paradigmes.
- La recherche dans le domaine de la santé tend à élucider, les divers aspects des systèmes de santé.



Exemples d'aspects de recherche en santé

- Décrire les représentations ou les images que les individus se font de la santé
- Saisir et typer les attitudes de la population à l'égard de la santé et des soins, ainsi que leurs relations avec les comportements de santé;
- Évaluer la fréquence de divers problèmes de santé dans une population (taux d'incidence ou de prévalence);
- Mettre en lumière les relations entre ces problèmes et certaines situations d'environnement
- Mettre à jour les relations entre ces problèmes et les comportements des acteurs du système de santé;
- Évaluer l'importance des services de santé nécessaires pour répondre à certains besoins selon des critères à définir;



LES TYPES DE RECHERCHE

- Deux principaux types de recherche : la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

*** la recherche fondamentale:**

Elle vise à augmenter la base des connaissances d'une discipline uniquement à des fins cognitives. Une part de ces connaissances pourrait être mise en application ultérieurement.



LES TYPES DE RECHERCHE

La recherche appliquée

Elle a pour objet la découverte des connaissances nouvelles qui utilisent pour se développer les progrès des sciences fondamentales.

Elle permet de solutionner des problèmes concrets qui se posent dans le domaine de santé

Elle se compose de plusieurs sous types de recherche dont :

Recherche opérationnelle

- * processus d'analyse scientifique des phénomènes d'organisation afin d'obtenir des résultats optimisés. Elle est une approche systémique de résolution de problème.
- * Permet aux décideurs de choisir parmi plusieurs solutions celle qui garantit la meilleure efficacité et efficacité.

Exemple : Causes de désertion des malades d'un cabinet de soins au profit d'un autre situé dans le même quartier



Recherche épidémiologique

- Etude menée sur une population donnée durant une période précise pour rechercher des informations sur une maladie ou un phénomène morbide.
- Elle vise à décrire les caractéristiques statistiques de la maladie ou du phénomène, son mode de distribution et les mesures prophylactiques.



Recherche développement

C'est un ensemble de travaux ayant pour objet la découverte des connaissances applicables à la croissance et à l'organisation harmonieuse d'une communauté, d'un pays

Recherche - action

C'est un processus qui met en relation chercheurs et acteurs qui aboutit à l'instauration d'un va et vient entre l'analyse et l'action.

Son but est d'apporter une solution à un problème posé par les intéressés eux-mêmes et non par l'expertise des chercheurs extérieurs au problème.

Exemple : comportements des agents de santé par rapport à l'accueil



UN TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES, C'EST :

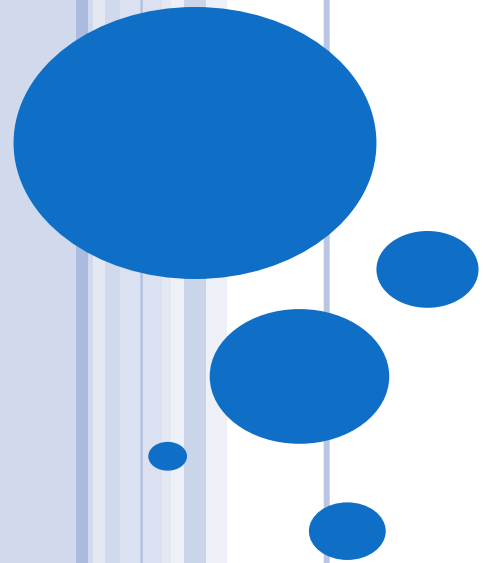
Un processus de réflexion **PROFESSIONNELLE** partant d'un sujet/d'une **INTERPELLATION** issue d'une discipline en santé (médecine, dentisterie, soins infirmiers, santé publique,

Objectifs du TFE

- Sensibilisation à la recherche, pilier de la valorisation et du développement du savoir.
- Investissement PERSONNEL dans le domaine de la réflexion en s'appuyant sur des axes méthodologiques précis.
- Lecture plurielle et professionnelle des situations de soins et de travail :
 - donner un sens à ces situations
 - prendre de la distance par rapport aux affects
- Utilisation des résultats probants de la recherche et combinaison de différents savoirs/concepts de la discipline infirmière et d'autres disciplines

PHASES D'UNE RECHERCHE

.

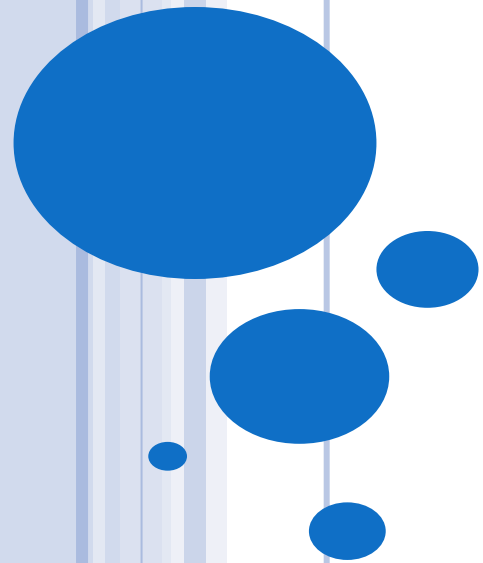


4 PHASES DE LA RECHERCHE

On distingue quatre grandes phases dans une recherche

- Phase conceptuelle
- Phase méthodologique
- Phase empirique
- Phase d'interprétation et de diffusion des résultats

1. **Phase conceptuelle** : sert à poser le problème, à le documenter, à le contextualiser, à établir les bases théoriques, à formuler le but et les objectifs/questions de recherche (**CONCEPTION**)
2. **Phase méthodologique** : sert à préciser les méthodes et les procédures utilisées pour obtenir des réponses aux questions de recherche (**PLANIFICATION**)
3. **Phase empirique** : sert à collecter et à analyser les données, à concrétiser sur le terrain le plan établi à la phase précédente (**APPLICATION**)
4. **Phase d'interprétation et de diffusion** : explication, signification et communication des résultats (**DIFFUSION**)



1. PHASE CONCEPTUELLE

EN QUOI CONSISTE LA PHASE CONCEPTUELLE?

- La phase conceptuelle qui consiste à :
 - Formuler un projet de recherche
 - Décrire la problématique
 - Enoncer les éléments d'orientation
 - Recenser les écrits
 - Elaborer un cadre de référence



- Formuler des idées se basant sur des situations **CLINIQUES**
- Documenter les idées
- Mettre en évidence des concepts

- Faire des liens entre les situations vécues et différents auteurs

- **CONCEPTION CLAIRE ET PROFESSIONNELLE DE LA PROBLEMATIQUE**
- **DONNE L'ORIENTATION ET LE BUT DE LA RECHERCHE**

= démarche ordonnée qui permet de formuler et de documenter des idées sur un sujet précis

18

OBJECTIF :

formulation de la question de recherche



Définitions de problème de recherche

- Un problème de recherche est une situation qui nécessite une solution, une amélioration ou une modification ;
- Un problème de recherche est un écart entre la situation actuelle et la situation telle qu'elle devrait être (situation idéale). Les causes de cet écart sont inconnues
- Le choix du sujet de la recherche soit se faire en fonction de sa pertinence (sociale, scientifique), de la motivation et de l'intérêt du sujet pour le promoteur de la recherche.
- Se poser donc les questions de:
 - **Nouveauté:** S'assurer que le sujet n'a pas fait l'objet de recherche antérieure (manque de connaissance sur le sujet)



- **Faisabilité** : L'étude est-elle faisable compte tenu des ressources technique, financières, humaines disponibles ?
- **Réalisabilité** : Les recommandations seront- elles mises en œuvre ?
- **Urgence** : Nécessité d'agir vite, sans délai. Est-il nécessaire d'obtenir des renseignements de toute urgence ? Les données sont-elles nécessaires de toute urgence pour la prise de décision ?
- **Acceptabilité** : c'est ce qui peut être acceptée, toléré sur les plans politique , éthique, culturel et social.



Il faut également décrire de façon plus détaillée :

- La nature du problème, ainsi que l'écart entre la situation réelle et la situation souhaitée concernant les grossesses ou les complications ;
- la distribution du problème : (qui est touché, quand, où ?) ;
- l'ampleur et l'intensité du problème : à quel point, il est répandu et grave, ses conséquences (handicaps, décès, gaspillage de ressources).



Énoncé d'un problème de recherche

- Formuler un problème, c'est exprimer en termes non équivoques, dans un énoncé affirmatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée aux brouillards des interrogations.
- C'est montrer à l'aide d'une argumentation que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances.



Etapes de formulation d'un problème de recherche

1 - Une brève description des caractéristiques socioéconomiques et culturelles et un aperçu de l'état de santé des populations, etc., dans le pays ou la localité concernée. Si possible, ajouter quelques statistiques à des fins d'illustration pour décrire le contexte du problème.

Cette description permet de relever les constats à partir desquels le problème sera formulé

2- Une description concise de la nature du problème, son importance, sa distribution et sa gravité ;

3- Une analyse des principaux facteurs qui peuvent influencer sur le problème et un argument convaincant selon lequel les connaissances actuelles ne suffisent pas à le résoudre.

4- Une brève description des solutions essayées dans le passé, de leur degré de réussite et des raisons motivant la tenue de recherches supplémentaires ;

5- Une description du type de renseignements que devrait recueillir la recherche et la façon dont ces renseignements seront employés pour le résoudre.

FORMULATION DES ELEMENTS D'ORIENTATION

○ Question(s) de recherche

- Le problème de recherche étant identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, il s'agit maintenant de procéder à un retournement du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif.

- La question de recherche précise les concepts clés, spécifie les populations cibles et suggère une investigation empirique.

- Elle tente d'exprimer ce que l'on cherche à savoir, à élucider, à comprendre le plus exactement possible. C'est le premier fil conducteur de la recherche.

Exemple de problème de recherche

Taux élevé des femmes enceintes perdues de vue en consultation prénatale

Question : quelles sont les caractéristiques des femmes enceintes perdues de vue en consultation prénatale ?

Hypothèse(s) de recherche

- Une hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement les relations plausibles, prévues entre deux variables ou plus.
- Elle est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique.
- C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. Elle demande à être confirmée, infirmée ou nuancée par la confrontation aux faits.

Ex. L'utilisation systématique d'un modèle de soins basés sur l'autonomie a un impact sur la qualité de vie des personnes âgées en institution

But de la recherche

Le but d'une recherche énonce en termes généraux ce à quoi doit servir l'étude. Toute recherche en santé a pour but essentiel de :

exemple de but de la recherche : Contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la surdit  de l'enfant de 0   5 ans par un d pistage



Objectifs de la recherche

- Il s'agit de déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre.

- Généralement deux types d'objectifs sont définis dans le cadre d'une recherche :

- les objectifs généraux: en général on se limite à un OG

- Exemple** : déterminer les motifs de la faible utilisation des latrines dans le quartier Pissy en vue de la sensibilisation de la population

- les objectifs spécifiques: L'objectif spécifique est une communication d'intention qui exprime le résultat à atteindre d'une manière précise, observable, mesurable.

- Exemple** :

- calculer la prévalence de l'utilisation des latrines par les enfants ;
 - identifier les moyens de prévention de chute des personnes âgées



LA RECENSION DES ÉCRITS

- Encore appelée « revue de la littérature »
- Il s'agit donc de l'étude des divers documents ayant trait soit au sujet retenu
- Il s'agit de s'enquérir si dans les travaux antérieurs quelqu'un d'autre a déjà répondu à la question que vous vous posez
- permet de relever les forces et les faiblesses des documents consultés en rapport avec le sujet à l'étude
- Elle nécessite une prise de notes des informations pertinentes et utiles lors de la lecture critique
- Utiliser les documents les plus récents.



Les principales sources de documentation sont :

- Documents publiés : livres, articles, revues spécialisées, CD-ROM, Internet
- Documents non publiés ou littérature grise : rapports d'étude, rapports d'activités, renseignements des registres
- Autres sources : personne de référence, experts, ...



ELABORATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

- Le cadre de référence (théorique ou conceptuel) permet d'agencer les concepts de manière à décrire, expliquer ou prédire les relations entre les concepts.
- C'est le modèle théorique ou épistémologique dans lequel le problème placé prend sens, envergure, allure ou orientation.
- Il s'agit pour le chercheur d'inscrire le problème dans un cadre de référence en montrant qu'il connaît clairement les tenants et aboutissants des théories et concepts engagés dans la formulation du problème en question.
- Le cadre de référence définit la perspective selon laquelle le problème de recherche sera abordé et fournit un contexte pour examiner le problème.

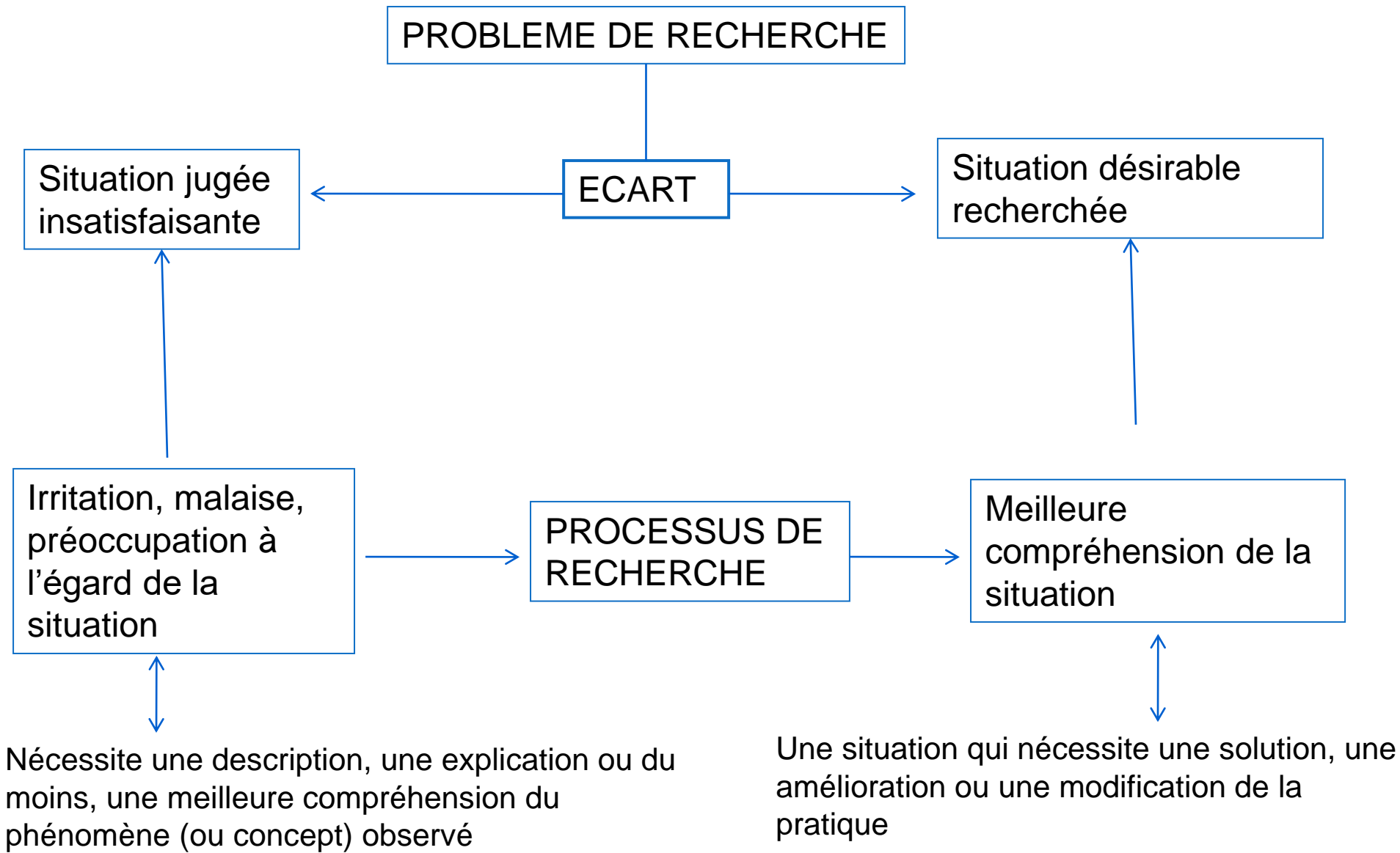


- Il sert de base pour affiner l'hypothèse, pour faire les observations, pour définir les variables, arrêter le devis de recherche, faire les interprétations et les généralisations.
- Il est le lieu où les concepts sont expliqués dans la perspective de l'étude.
- Il permet au chercheur d'indiquer clairement dans quelle perspective particulière se place son étude et quels sont les concepts, les théories et modèles d'explication qu'il entend privilégier et pour quelles raisons pertinentes, scientifiquement parlant.



ÉTAPES DE LA PHASE CONCEPTUELLE (ADAPTÉES D'APRÈS FORTIN)

1. Choix du sujet et questionnement professionnel
2. Elaboration du cadre de référence
3. Enoncé de la question de recherche et des finalités du travail



Préoccupations pratiques ou théoriques qui

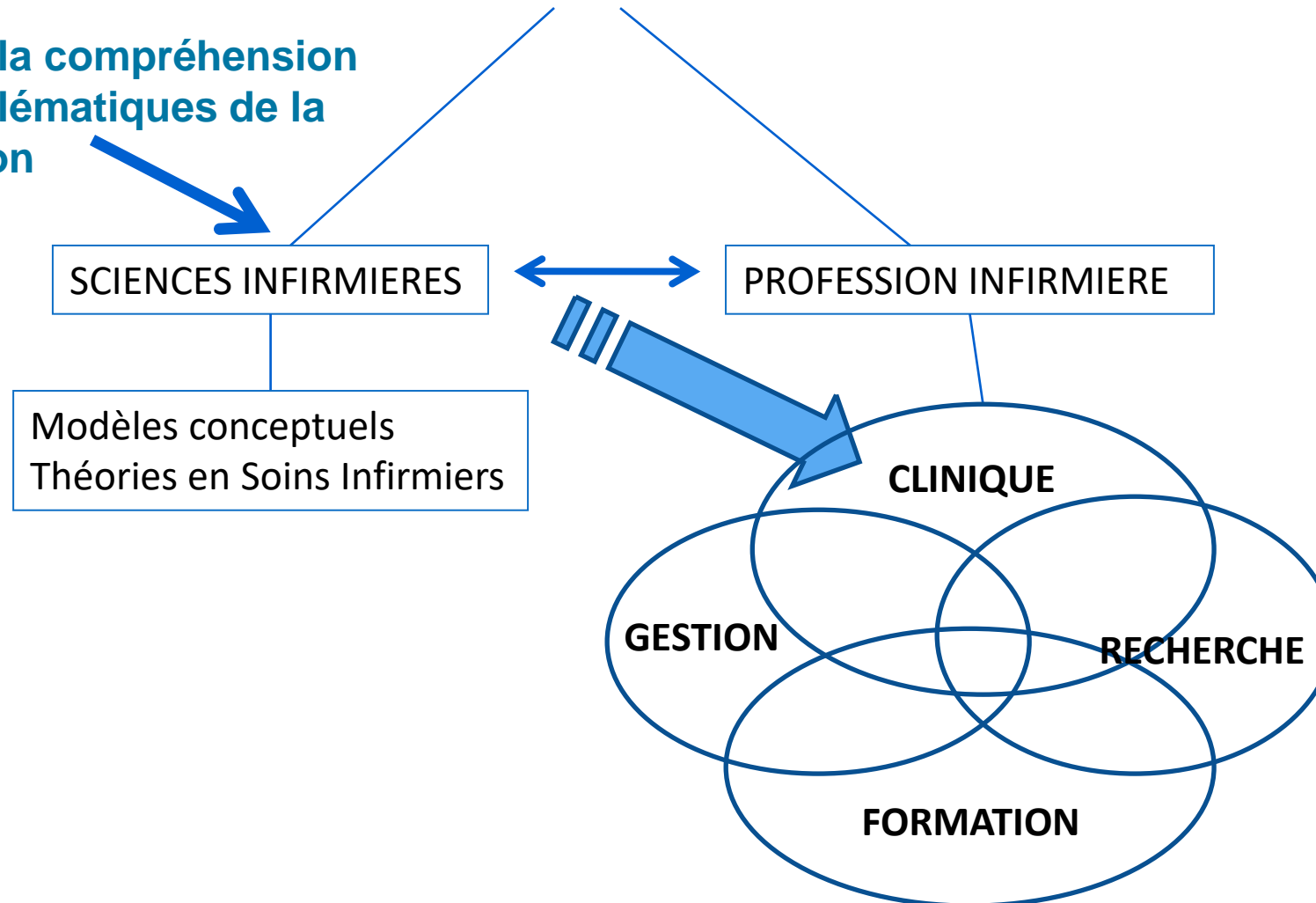
- éveillent la curiosité
- suscitent des élucidations ou des modifications

Objectifs de la recherche :

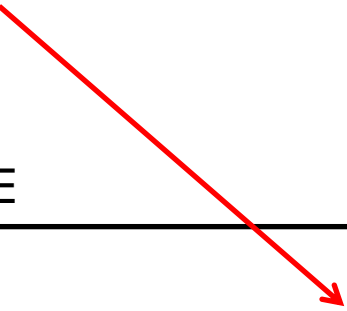
- Réfléchir sur les situations
- Valider cette réflexion par :
 - La littérature
 - Le terrain

RAPPEL: LES 2 CONSTITUANTS DE LA DISCIPLINE INFIRMIÈRE

Aident à la compréhension
des problématiques de la
profession



4 fonctions de l'infirmière :

1. **CLINIQUE**
 2. FORMATION
 3. GESTION
 4. RECHERCHE
- 

Base de la discipline (donc de la clinique)

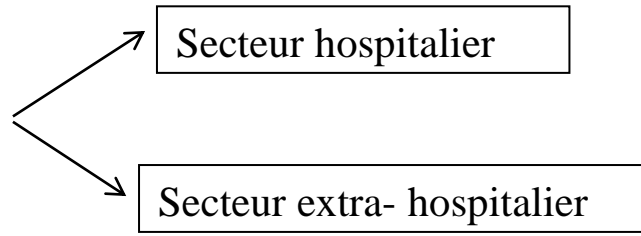
4 concepts fondateurs

LA PERSONNE

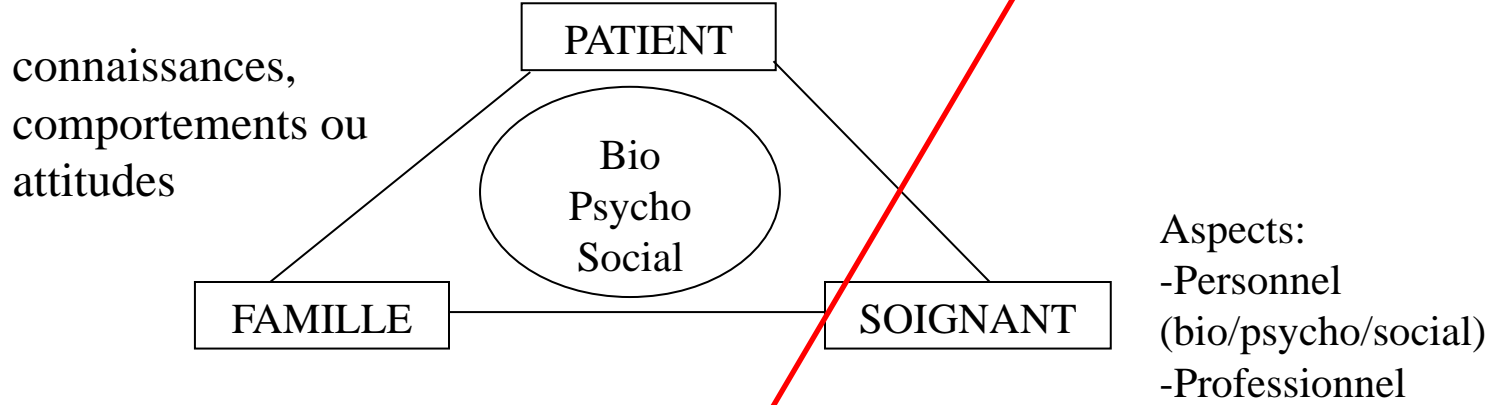
LE SOIN

LA SANTE

L'ENVIRONNEMENT



4 concepts fondateurs
LA PERSONNE
LE SOIN
LA SANTE
L'ENVIRONNEMENT



- DEMARCHE DE SOINS:**
1. Collecte des données
 2. Analyse des données
 3. Planification des soins
 4. Interventions
 5. Evaluation

SOIN (NATURE)

- préventif
- curatif
- palliatif

Dimension

- technique
- relationnelle/ éducative
- organisationnelle

1^{ÈRE} ÉTAPE DE LA PHASE CONCEPTUELLE :
INTERPELLATIONS ET QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL
3 PARTIES

1. Rédaction de situations cliniques interpellantes

« Ce que j' ai vu.... »

Constats professionnels à relater en termes
professionnels

Un truc pour vous aider à relater les situations cliniques qui vous interpellent : le QQOQC-P!!!

Récit de
la
situation

Qui? : Qui est concerné par la situation?

Quoi? : Qu'est-ce qui vous interpelle?

Où? : Conditions spatiales

Quand? : Conditions temporelles

Comment? : Comment les choses se sont-elles déroulées?

En

conclusion:

Pourquoi? : Pourquoi cela vous interpelle?

TRAME DES QUESTIONS À SE POSER

- Que s'est-il passé ?

→ Faits observables OBJECTIFS ET SUBJECTIFS

Qu'est-ce que j'ai vu?

Qu'est-ce que j'ai entendu? Qu'est-ce que le patient m'a dit?

Qu'est-ce que j'ai senti, touché, ...?

Je relate les faits comme si je les filmais; la personne qui me lit doit visualiser la situation lors de la lecture.

- Quelles questions cette situation évoque-t-elle en moi ?

Pourquoi ai-je choisi cette situation ?

En quoi m'a-t-elle interpellée ?

Qu'est-ce qui me préoccupe ?

2. Recension des écrits

= recueil documentaire (livres, articles) afin de connaître la question et de se renseigner sur les théories en lien avec le sujet

- Buts : avoir une conception claire du problème
cerner l'état de la question en théorie

Qu'est-ce qui a été écrit sur le sujet?

Qu'est-ce que ces écrits apportent à mon questionnement?

Ma question est-elle pertinente?

Est-elle en adéquation avec les connaissances actuelles?

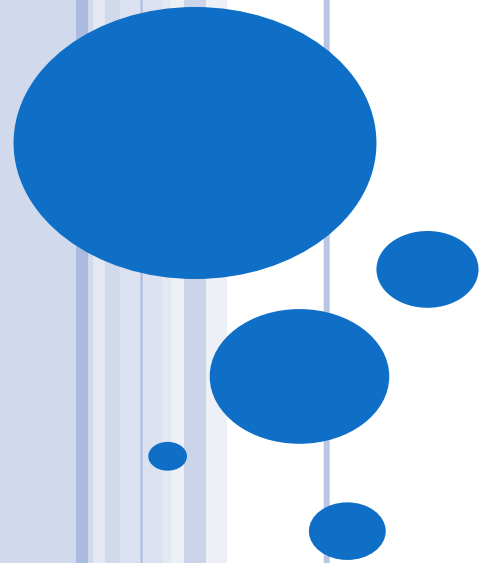
« Ce que j'ai lu.... »

La phase conceptuelle est «extrêmement importante»
puisque les autres phases et leurs étapes s'inscrivent
dans le prolongement d'une question bien mûrie faisant
suite à une problématique bien spécifique (c'est-à-dire
qui répond à un besoin réel de la pratique infirmière).

41

La phase conceptuelle donne à la recherche ses assises,
son sens, sa perspective et, par conséquent, sa portée.





2. PHASE MÉTHODOLOGIQUE

EN QUOI CONSISTE LA PHASE MÉTHODOLOGIQUE

- Définir le type de recherche et la population
- Choisir les méthodes et techniques de collecte des données
- Définir l'échantillon de l'étude
- Elaborer un plan de collecte des données
- Elaborer un plan de traitement et d'analyse des données
- Valider les instruments de collecte des données



PHASE MÉTHODOLOGIQUE = PLANIFICATION DE LA RECHERCHE

Définir les moyens de réaliser la recherche ;
manière de procéder pour obtenir les réponses à la
question de recherche.

- **Définition de la population** (critères de sélection/
d'inclusion/d'exclusion) et détermination de
l'échantillon.

Population = ensemble d'individus qui possèdent des
caractéristiques communes définies dans des critères
d'inclusion

□ impossible à étudier en entier □ échantillon
(= fraction de la population qui fera l'objet de l'étude)

- Le choix de la population est tributaire :
 - de la question de recherche ;
 - des contraintes matérielles (limiter l'échantillon à une portion de la population globale accessible (pe, patients d'un hôpital) pour des raisons financières, de déplacement,...)
- L'échantillon nécessaire à la réalisation d'un entretien est de taille plus réduite que celui d'un questionnaire.
- La détermination du nombre de sujets d'enquête dépend :
 - du type et du thème de la recherche ;
 - de la diversité des attitudes supposées par rapport au thème ;
 - des moyens en temps et en argent.

Description des méthodes de collecte et d'analyse des données : observation, entrevue, questionnaire

LES MÉTHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNÉES

Plusieurs méthodes sont utilisées pour collecter les données dans la recherche :

a) La méthode par enquête

- L'enquête représente toute activité de recherche au cours de laquelle des données sont recueillies auprès d'un échantillon de la population afin d'examiner les attitudes, les opinions, les croyances, ou les comportements de cette population.

Les **techniques** découlant de cette méthode et qui sont couramment utilisées sont :

- Le questionnaire
- L'interview
- L'observation



b) La méthode par indicateur ou recherche documentaire

La revue documentaire ou recherche documentaire, est toute activité de recherche au cours de laquelle les données recueillies sont obtenues à partir de sources écrites: livres, revues, dossiers, rapports, etc.



LA MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

1- La population d'étude

La population mère ou univers de l'étude, est l'ensemble de tous les sujets ou autres éléments d'un groupe bien défini, ayant en commun une ou plusieurs caractéristiques semblables, et sur lequel porte la recherche.

- L'élément ou unité statistique est l'unité de base de la population auprès de laquelle l'information est recueillie : personnes, groupe, famille, comportement, organisation
- Avant d'entreprendre toute enquête, il faut définir la population qui sera concernée.
 - population cible : c'est la population qui a motivé au départ, l'organisation de l'enquête. C'est donc la population à laquelle on souhaite étendre les résultats.



2- L'échantillon

L'échantillonnage est un ensemble d'opérations qui consiste à choisir un groupe de sujets ou tout autre élément représentatif de la population étudiée.

C'est un procédé par lequel un groupe de personnes ou un sous ensemble d'une population est choisi en vue d'obtenir des informations à l'égard d'un phénomène et de telle sorte que la population entière qui nous intéresse soit représentée.



PLAN DE COLLECTE DES DONNÉES

- Il s'agit de clarifier ici comment collecter des données en suivant la démarche suivante :
 - Choisir des techniques de collecte de données (observation, analyse de contenu, interview);
- Cette démarche dépend des variables à l'étude, des personnes /groupes cibles visés par ces techniques, du choix d'un site et d'une période pour leur application.
 - Elaborer soit des guides, soit des grilles ou questionnaires pour les instruments s'ils sont semi- structurés ou structurés.



VALIDATION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DONNÉES


- **Le prétest des instruments**

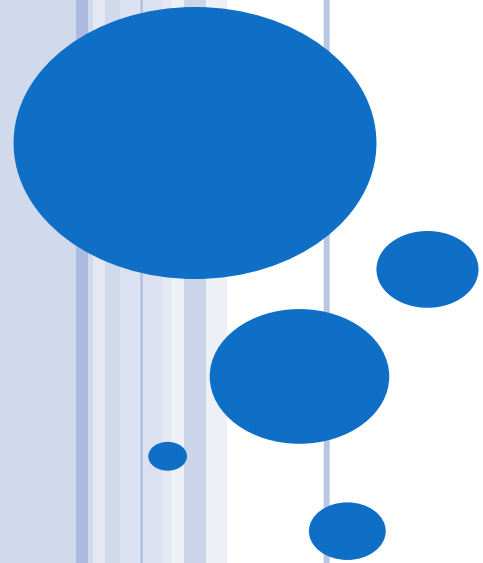
Le prétest est l'évaluation ou la vérification des instruments afin de s'assurer qu'ils sont bien compris c'est-à-dire que le message ou l'idée est transmise dans le sens où elle avait été envisagée et répond aux normes de qualité nécessaires pour obtenir des informations précises, valables et acceptables. La technique privilégiée pour prétester les instruments consiste en l'organisation d'une enquête pilote sur un échantillon ayant les mêmes caractéristiques que la population mère.

- Il faut éviter autant que faire se peut de réaliser le prétest sur la population mère



Le prétest doit permettre de vérifier les points suivants :

- La clarté et la précision des termes des questions (éviter les termes vagues et les doubles négations)
 - La redondance dans les questions
 - La cohérence du questionnaire
 - Les degrés de compréhension des questions (les questions ont-elles les mêmes significations pour tous les interrogés ? sont-elles facilement compréhensibles ?)
 - La validité du contenu (les réponses obtenus se prêtent-elles à l'établissement des relations que l'on veut étudier ? permettent-elles de mesurer ce que l'on veut mesurer ?)
 - L'ordre des questions (cet ordre influence-t-il les réponses ? y a-t-il discontinuité entre les questions ? le passage d'un aspect du problème à l'autre se fait-il sans heurt naturellement ?)
 - Le degré de coopération des interrogés (dépister les questions trop délicates)
 - La longueur de l'instrument (le temps pris pour le remplir)
- 



3. PHASE EMPIRIQUE

EN QUOI CONSISTE LA PHASE EMPIRIQUE

- 📁 Collecter les données
- 📁 Analyser les données
- 📁 Présenter les résultats
- 📁 Discuter les résultats
- 📁



Phase **EMPIRIQUE** (collecte des données et analyse) :

- **Collecte des données sur le terrain** (informations recueillies auprès de l'échantillon de population)
- **Analyse des données** (techniques statistiques; analyse de contenu thématique en lien avec le cadre théorique/ conceptuel)

- Les principes pour l'exécution des interviews avec des individus sont aussi valables pour les interviews des groupes.
- Dans tous les cas on doit d'abord clarifier le sujet sur lequel on souhaite collecter des informations et dans quel but on veut les collecter.
- Ensuite on décide quel type d'interview est adéquat pour les objectifs choisis (type ouvert, semi structuré, et structuré) et on prépare l'instrument correspondant (questionnaire ou guide).
- Pour une bonne conduite des entretiens et observation, Il faut:
 - savoir écouter
 - étudier les horaires et les disponibilités des individus retenus
 - Organiser et résoudre les problèmes administratifs afin de pouvoir inviter le ou les individus visés
 - Réunir les ressources humaines, matérielles, logistiques et techniques nécessaires

- Bien choisir le cadre en fonction du thème et des personnes à interviewer
- Choisir les sièges mettant tous les participants à l'aise, à égalité et permettant le contact face à face pendant l'interview
- Bien maîtriser le thème
- Etre amical, discret, patient, capable de mettre ses interlocuteurs à l'aise
- Savoir écouter, observer, interpréter et questionner
- Ne pas être juge



- Exposer de manière très claire le but de l'interview et les objectifs de l'étude
- Respecter le temps et l'emploi de temps de l'interlocuteur
- Poser les questions de manière ouverte
- Encourager l'interlocuteur et procéder si nécessaire à des reformulations
- Les yeux disent souvent beaucoup de choses avant la bouche
- Savoir détecter les manifestations de peur, de gêne, de colère à travers l'expression du visage, la façon de remuer la tête ou les pieds et adapter les questions et l'approche
- L'observation permet de détecter une situation nouvelle qui amène à changer le plan
- L'observation permet de savoir si l'on est compris, si l'interlocuteur est intéressé ou s'il veut poser une question ou approfondir un aspect



4. PHASE D'INTERPRÉTATION ET DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

Phase d'INTERPRÉTATION et de DIFFUSION :

- **Interprétation des résultats :**
faire ressortir la signification des résultats en s'appuyant sur les travaux antérieurs et sur la théorie et à partir de la question de recherche
- **Diffusion/ communication des résultats**

Cette étape fournit son véritable sens à la recherche.

- Le traitement des données peut se faire manuellement ou par ordinateur
- L'analyse des résultats: Il s'agit de procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses et au cadre de référence
- Il s'agit aussi de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultats.
- En bref le chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisées dans l'étude. De manière concrète le chercheur tente de proposer différentes interprétations



Bons travaux de recherche



- Liste des sites infirmiers

Pour aller plus loin

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Jacqmin, N. (2011-2012). *Notes de cours sur la Méthodologie de la Recherche: Phase conceptuelle*. Haute Ecole Robert Schuman, Libramont, Belgique.
- Fortin, M-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. (2^{ème} éd.). Montréal, Québec : Chenelière éducation.
- **Traoré, A., Ouedraogo, T-L., Sawadogo, L-B., Bonou, M. et al.** (2008). *Module d'enseignement de la méthodologie de la recherche*. Ecole Nationale de Santé Publique, Ouagadougou, Burkina Faso